



Région
Hauts-de-France

Comité Unique de Programmation du 26 mars 2019

N° Synergie : NP0018841

Objet : Stratégie numérique métropolitaine / phase 2

Descriptif technique :

Par délibération n°16 C 0462 du 24 juin 2016, le Conseil métropolitain a adopté la stratégie #Résolument digitale de la métropole. Dans le cadre de la mise en oeuvre de cette stratégie, la MEL sollicite des fonds européens sur le programme opérationnel régional FEDER-FSE 2014-2020.

Ce programme opérationnel impose aux établissements publics et collectivités une mise en oeuvre collective de leurs stratégies territoriales numériques. Ainsi, la MEL se place en position de chef de file du développement des usages numériques pour son territoire.

En tant que chef de file, la MEL porte les dossiers de demandes de subvention pour ses projets numériques et y associe les établissements publics et collectivités de son territoire volontaires qui mènent des projets mutualisés, pertinents à l'échelle métropolitaine, répondant aux actions de la stratégie #Résolument digitale et aux orientations du programme opérationnel régional FEDER. Une première subvention a été accordée pour la période de mars 2015 à juillet 2017, pour un montant de 1 181 450 euros et pour quinze projets.

La MEL a porté en 2017 un second appel à manifestation d'intérêt et en lien avec le service instructeur du Conseil Régional.

Suite aux échanges avec les communes et établissements partenaires pour constituer les dossiers de demande de subvention, la MEL souhaite désormais solliciter des fonds européens pour la période septembre 2017 à août 2019.

Détail des ressources :

Financier	Partenaire	Engagement	Régime d'aide	Taux	Montant
UNION EUROPEENNE	Fonds européen de développement régional 62N00007 - APPLICATIONS TIC (NORD)		Auc / Aucun régime d'aide	60,00 %	1 699 401,00 €
COMMUNES	Ville de ROUBAIX		Auc / Aucun régime d'aide	2,19 %	61 911,00 €
COMMUNES	Ville de TOURCOING		Auc / Aucun régime d'aide	3,42 %	96 764,00 €
COMMUNES	Ville de LOMME		Auc / Aucun régime d'aide	1,69 %	47 803,00 €
COMMUNES	Ville de LILLE		Auc / Aucun régime d'aide	7,37 %	208 780,00 €
COMMUNES	Ville de MARCQ EN BAROEUL		Auc / Aucun régime d'aide	1,04 %	29 323,00 €
Total cofinanceurs :				75,70 %	2 143 982,00 €
Bénéficiaire :				24,30 %	688 353,00 €
Total :					2 832 335,00 €